

LE DEVOIR

Nous restons à vivre dans cette incertitude / à la limite des nerfs et de l'espace, / mettant la pensée à table et croyant / que les choses sont une juste ration / pour la pensée Pierre Nepveu, «Arrêt»

Vol. LXXXIX - N° 203

MONTRÉAL, LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Festival contre festival

Le FFM se clôturait lundi. Le Festival de Toronto démarra jeudi soir. Voici deux rendez-vous de cinéma presque en tête à queue, avec un fossé qui se creuse entre eux...

Le FFM de Montréal possède un as de pique dans son jeu: il s'appuie sur un immense succès populaire. Le fidèle public répond présent chaque année et se met en file pour prendre d'assaut les salles. Il n'y a qu'à faire un saut au Parisien pour voir bourdonner le complexe comme une ruche. N'empêche... En amont du festival, dans les coulisses en somme, le portrait paraît moins rose et vite en fait au gris.

Bien des chroniqueurs se sont alarmés cette année du manque d'effervescence, d'ambiance, qui régnait au Wyndham, le quartier général du FFM tenant du champagne sans bulles. Le FFM n'a jamais particulièrement suscité le sens de la fête, mais cette 22^e édition brillait par sa morosité. Le marché, nerf de la guerre dans un rendez-vous cinématographique, paraissait déserté, les participants clairsemés. Que le FFM s'avère trop souvent en panne de stars, passe encore, mais tout est lié. Les stars et les grands réalisateurs suivent l'industrie qui apporte films et visiteurs sur un plateau d'argent quand les acheteurs se pointent le nez dans l'arrière-cour. Or les acheteurs en question ont déserté Montréal au profit de Toronto.



Odile Tremblay

Les deux rendez-vous canadiens sont si rapprochés, leurs dates collées aussi sur celles de la Mostra de Venise. Le milieu du cinéma doit faire des choix. Le marché de Toronto, pourtant informel, est devenu un monstre d'activité. Les majors américaines sont là-bas, les acheteurs et les vendeurs européens suivent derrière. Si *Le Violon rouge* de notre compatriote François Girard est projeté en première nord-américaine lors de la soirée d'ouverture du Festival de Toronto, c'est parce que l'industrie se trouve là-bas.

La personnalité controversée de Serge Losique cause ici problème. La seule façon dont Monique Mercure a été nommée présidente du jury à l'ouverture, alors que la direction du FFM espérait manifester un gros canon étranger qui n'est pas venu, montre qu'au chapitre de la diplomatie, il y a eu quelques ratés... L'an dernier, le comédien Alan Rickman, qui accompagnait son premier film comme réalisateur au FFM après avoir été forcé de prononcer un discours imprévu, a juré qu'il ne remettrait jamais les pieds ici. Des ponts se sont coupés avec l'étranger au fil des ans pour cause de conflits de personnalité, de carences dans les structures d'accueil. Pourtant, Montréal est une ville plus agréable que Toronto, les cinémas plus rapprochés, le public si... bon public, et cinéophile en plus. Mais ça ne suffit pas.

Cela fait bientôt quatre ans qu'Unifrance Film, le parapluie des producteurs français, n'est plus représenté au marché du FFM. Et Dieu sait qu'il a les pieds bien arriérés dans la Ville reine.

Que le milieu, distributeurs et acheteurs, n'inscrive plus de toute évidence le rendez-vous de Montréal sur la liste de ses priorités à des effets directs sur la qualité des œuvres présentées. Cette année, la défection du distributeur Lions Gate, qui n'a pas mis ses films français au FFM, résonne comme un signal d'alarme. *Ceux qui m'aiment prendront le train* de Patrice Chéreau, *Le Dîner de cons* de Francis Weber, *La Vie rêvée des anges* d'Erick Zanca ou *Lautrec* de Roger Planchon nous sont passés sous le nez et iront à Toronto. Montréal, bassin naturel pour les œuvres de la francophonie, se fait de plus en plus damer le pion par la Ville reine au chapitre non seulement des grandes premières américaines — et, après tout, qu'ils les gardent: Hollywood est trop présent à Toronto de toute façon — mais aussi des films européens et français, ce qui s'avère vraiment dramatique. Le fait que Montréal s'adresse davantage aux cinéphiles qu'à l'industrie fait reculer certains distributeurs qui ont peur de brûler la couverture médiatique de leurs films en les lançant d'abord au FFM et préfèrent jouer leur va-tout au moment de la sortie commerciale.

Ici, le public est donc au poste, mais les cinéphiles sont nombreux à délaisser la couverture systématique de la compétition, trop inégale, pour faire leurs choix hors concours. Et même dans les sections parallèles, on trouve trop de films, le bon grain et l'ivraie. Les spectateurs courent de plus en plus les valeurs sûres en misant moins sur les découvertes, faute de pouvoir se fier à une programmation si fourre-tout. La tendance actuelle dans les festivals internationaux est de réduire le nombre de films pour miser davantage sur la qualité, mais le FFM persiste à en aligner 400. Pourquoi, au juste?

Le Festival de Toronto peut pavoiser en comptant Tom Cruise, Meryl Streep, Sylvester Stallone, Holly Hunter, Helena Bonham Carter et Isabelle Huppert au nombre de ses invités; là encore, on se dit que Montréal peut se passer de ces gros noms. Mais quand des cinéastes comme Roberto Benigni et Nanni Moretti, qui ne se sont pas pointés au FFM, se proposent d'arriver à Toronto — en autant que la grève d'Air Canada, cauchemar des deux rendez-vous, ne multiplie pas les défections —, ça fait mal.

Et quand des gens importants de l'industrie venus d'Europe nous disent qu'au rythme où la morosité s'institutionnalise ici, il n'y aura plus de FFM dans trois ans — ou sinon, dans quel état? —, le milieu s'affole, et il a raison.

ÉCONOMIE

Les Bourses
nord-américaines
rebondissent, page B 2



LES ACTUALITÉS

Swissair: le pilote
pourrait avoir provoqué
la catastrophe, page A 2

LES SPORTS

Un 62^e circuit
pour McGwire,
page B 5



Trou de 65 millions à la CUM

La STCUM sera appelée à régler le problème pour le budget de 1999

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Communauté urbaine de Montréal est aux prises avec un casse-tête de 65 millions dans la préparation de son budget pour l'année 1999. Et le transport en commun sera encore une fois l'une des voies empruntées pour résorber le problème.

Comme l'a appris *Le Devoir*, le tiers de cette délicate situation est issu de l'implantation de la police de quartier. Projet piloté par Jacques Duchesneau, aujourd'hui candi-

dat à la mairie de Montréal, la police de quartier représente entre autres une augmentation de quelque dix millions des frais de financement des immobilisations du Service de police. Cela correspond à la construction de nouveaux bâtiments pour la police de quartier; 1999 est la première année de remboursement de la dette contractée.

S'ajoutent à cela le déménagement du quartier général ainsi que la hausse des salaires chez les policiers à compter du 1^{er} janvier prochain. Ce dernier élément constitue à lui seul une dépense supplémentaire de huit millions.

Environ 40 millions de l'impasse de 65 millions pro-

viennent de la solution trouvée l'année dernière pour équilibrer le budget de cette année et qui n'est pas récurrente. Il s'agit de l'utilisation pour 20 millions des surplus actuariels de la caisse de retraite des policiers pour remplir l'obligation gouvernementale de récupérer 6 % de la masse salariale. Ce fut un gain réel mais limité à un seul exercice financier.

De la même façon, la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ne peut puiser dans ses surplus accumulés.

VOIR PAGE A 8: CUM

Campagne antiélectorale



C'EST pas de la tarte! Le maire Pierre Bourque a été pris d'assaut hier par les Entartistes, qui disent avoir ainsi inauguré la campagne qu'ils souhaitent antiélectorale. M. Bourque a été couvert de crème fouettée que son attachée de presse, Madeleine Champagne, a tenté tant bien que mal de faire disparaître. «Nous en avons soulé de toujours voter pour le moins pire, alors nous apportons le dessert. Tant que les partis ne présenteront pas de véritables idées, comme fermer les pawn-shops [prêteurs sur gages], légaliser les squeegees, et surtout, pas de Loblaw's ni de nouveau stade, nous continuerons d'entarter», ont signé les Entartistes. Jacques Duchesneau avait également goûté à cette médecine lors de son lancement de campagne, au printemps dernier, devant 2000 militants.

«Majorité claire»

Un professeur propose 50 % + 1... des électeurs inscrits

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Un professeur de science politique de l'Université de Montréal, Louis Massicotte, croit avoir trouvé une façon de calculer une «majorité claire» lors d'un prochain référendum sur la souveraineté du Québec.

Selon lui, le seuil majoritaire requis pour gagner le prochain référendum devrait être non pas la majorité absolue (50 % + 1) des votes valides, soit la règle présentement en vigueur et défendue par le gouvernement du Québec, mais la majorité absolue des électeurs inscrits sur la liste électorale, a-t-il fait valoir au cours d'un entretien avec *Le Devoir*.

Aux yeux du professeur, cette règle, appliquée en Slovaquie lors du référendum sur l'indépendance tenu en 1991, a l'avantage d'augmenter le niveau d'appui requis pour déclencher le processus de sécession tout en s'en tenant à

VOIR PAGE A 8: RÉFÉRENDUM

Québec refuse de recevoir Boutros-Ghali

Les conditions imposées par Ottawa sont un «assaut» contre les prérogatives du Québec, dit Bouchard

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard se dit contraint de renoncer à un tête-à-tête avec le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, afin de protéger de cette manière le statut et les prérogatives du Québec au sein de cette organisation internationale.

M. Bouchard a lui-même confirmé cette information, hier, en expliquant que s'il acceptait les conditions dans lesquelles Ottawa veut que se déroule la visite du plus haut responsable politique du regroupement des pays ayant le français en partage, il se trouverait à sanctionner une «érosion» des pouvoirs du Québec sur la scène internationale.

Selon M. Bouchard, «le gouvernement fédéral a décidé de rompre les accords implicites qui avaient jusqu'ici reconnu le fait que le gouvernement du Québec a les coudées franches quand il reçoit les hauts fonctionnaires de la Francophonie et quand il traite avec la France».

«Il y a des précédents. Chaque fois qu'ils sont venus au

VOIR PAGE A 8: GHALI

Russie: le ras-le-bol des petites gens

Le premier ministre russe désigné Viktor Tchernomyrdine a annoncé hier soir une série de mesures économiques afin d'accroître les rentrées en devises du gouvernement et de lutter contre les commerçants qui profitent de la crise économique, a indiqué l'agence Interfax. Ainsi, le géant gazier Gazprom et 14 compagnies pétrolières russes seront autorisées à payer leurs impôts en devises étrangères. Les droits de douane pourront aussi être payés en devises, renversant une réglementation datant de janvier 1994 faisant du rouble l'unique moyen de paiement en Russie. Le gouvernement va aussi lancer demain une vaste opération contre les détaillants qui ont augmenté leurs prix de manière injustifiée.

NATALIE NOUGAYRÈDE
LE MONDE

Moscou — Loin des palaces et des boutiques de luxe où les Russes aisés comptent leurs pertes après l'éclatement de la bulle financière, les petites gens du marché de la gare de Kiev se livraient hier à une occupation

chaque jour plus hasardeuse avec la chute du rouble: se battre pour sa survie quotidienne et celle de sa famille.

Taïssia, infirmière à la retraite, reconvertie dans la vente de bananes «venues d'Argentine» et de raisins «turcs», qui s'amoncellent devant elle, a une solution toute trouvée à la crise économique: «Il faut récupérer tout cet argent qu'ils ont mis dans les

banques suisses pendant toutes ces années!» En août, elle n'a pas touché sa pension de 439 roubles (33,50 \$ au taux de change actuel, contre 110\$ voici un mois) et dit que la «situation dans le pays est catastrophique». Les bananes sont «trois fois plus chères qu'il y a trois semaines», alors ce stock de fruits sera peut-être son dernier.

Mais elle relativise ses problèmes: «À Moscou, il y a encore un peu de vie, on se débrouille, alors que dans les provinces, dans les kolkhozes, depuis cinq ans déjà, ils ont oublié la couleur des billets de banque!»

Elle en est persuadée, «le peuple va se soulever, il

VOIR PAGE A 8: RUSSIE

Lire aussi en page A 6

■ L'éditorial de Guy Taillefer

MÉTÉO

Montréal
Nuageux avec
éclaircies. Frais.
Max: 18 Min: 10

Québec
Ciel variable.
Max: 15 Min: 10

Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
Annonces B 6 Les sports B 5
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 4
Économie B 1 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7
www.ledevoir.com



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RÉFÉRENDUM

SUITE DE LA PAGE 1

des balises les moins arbitraires possible.

Si la majorité absolue des inscrits avait été exigée en 1995, le OUI aurait dû récolter l'équivalent de 54,5 % des votes valides compte tenu d'un taux de participation de 94 %. Si le taux de participation avait été le même qu'aux élections de 1994 (81 %), le OUI aurait dû recueillir l'appui de 62 % des suffrages exprimés. Avec cette formule, plus le taux de participation est faible, plus la proportion de votes valides pour le OUI doit être élevée.

Tout seuil majoritaire fixé au delà de la ligne de la majorité absolue, comme le propose le premier ministre canadien Jean Chrétien, est forcément arbitraire, plaide M. Massicotte. Pourquoi 55 plutôt que 60 ou 66 %? Les parties adverses ne seront jamais d'accord. En revanche, la suggestion du professeur a pour avantage de permettre aux adversaires de trouver un compromis.

M. Massicotte est l'un des rares professeurs québécois à s'intéresser depuis longtemps à ce genre de sujet. Il était, jusqu'à tout récemment, un défenseur de la règle de la majorité absolue (50 % + 1) des votes valides.

Son argumentation tenait à plusieurs choses, principalement qu'il est impossible de réunir un consensus sur un autre seuil que celui-là. M. Massicotte trouvait d'autre part inéquitable et malhabile de la part du camp fédéraliste de vouloir changer une règle acceptée lors des référendums précédents.

En outre, si on exclut le cas particulier de l'archipel de St. Kitts and Nevis, dans les Antilles orientales, où il faut 66 % des votes valides en faveur de la sécession pour qu'elle ait lieu, M. Massicotte n'a trouvé que deux États américains — et aucune démocratie occidentale bien établie — qui prévoient la ratification qui requiert une majorité qualifiée lors d'un référendum.

Enfin, d'après le politologue, il est logique d'imposer des procédures plus astreignantes lorsqu'une décision lourde de conséquences pour l'ensemble du peuple relève de quelques centaines de parlementaires. «*Mais quand le peuple souverain prend lui-même la décision, le risque de déformation du sentiment populaire est moindre*», dit-il.

M. Massicotte maintient ces réserves. Sauf que depuis le référendum de 1995, plusieurs éléments de nature politique l'ont amené à modifier son jugement, notamment l'avis de la Cour suprême relatif à la sécession du Québec.

La cour affirme qu'un vote qui aboutirait à une majorité claire au Québec en faveur de la sécession, en réponse à une question claire, conférerait une légitimité à la sécession et devrait conduire à des négociations de bonne foi avec le reste du Canada.

Or l'insistance de la cour sur la notion de majorité claire indique que le tribunal veut que les politiciens déterminent un seuil qui exclut la possibilité, comme le disait Daniel Johnson, que l'indépendance se fasse sur un recomptage judiciaire. En même temps, le fait que la cour se soit prononcée sur le sujet fait que cette notion de majorité claire fait désormais partie du droit positif, estime le politologue. «*Le débat ne se fait plus dans l'abstrait*».

En outre, de manière constante depuis huit ans, les citoyens québécois affirment dans des sondages qu'une majorité absolue (50 % + 1) ne suffit pas pour faire l'indépendance, y compris chez les francophones. Un sondage SOM publié par *Le Soleil* samedi indiquait que même 46 % des électeurs péquistes croient qu'il faut au moins 55 % des voix. M. Massicotte pense qu'on ne peut pas ignorer le sentiment populaire. Le débat, a constaté le professeur, est devenu plus acrimonieux et plus divisif. «*Une réalité politique est en train de s'imposer*», dit-il.

Le professeur pense aussi qu'on ne peut pas laisser flotter la norme. Des gens disent que le seuil est de 50 % + 1 mais ajoutent que ce n'est pas suffisant pour réussir la sécession. Mais qu'advierait-il si le OUI l'emportait par 50,4 % et que Lucien Bouchard disait: «Je ne fais pas la souveraineté, l'appui est trop faible?» «*Il y aurait des émeutes dans le PQ*», dit le professeur. «*Ce serait intenable*».

Par contre, en utilisant l'expression «majorité claire», la cour n'a pas voulu nécessairement dire «majorité qualifiée», estime le professeur qui a consulté tous ses dictionnaires de droit constitutionnel et de science politique. En ce sens, elle n'a pas nécessairement voulu évoquer des seuils de 60, 66 ou 75 % qu'évoque Jean Chrétien.

C'est en prenant en compte ces considérations que lui est venue l'idée d'une majorité absolue calculée sur l'ensemble de l'électorat, deux notions qui ne sont pas arbitraires et dont, outre la Slovénie, s'inspire aussi le Danemark (où on exige 40 % des inscrits) pour toute modification constitutionnelle.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

SUITE DE LA PAGE 1

Pour faire face au manque à gagner de l'automne dernier dans l'élaboration du budget 1998, la CUM a vidé cette réserve de 20 millions.

Pour compléter ce tableau préliminaire, la chute du dollar canadien coûte cher à la CUM qui a des emprunts sur le marché américain. Entre juin et jeudi dernier, alors que les membres du comité exécutif de la CUM ont été mis au parfum des prévisions budgétaires pour l'année 1999, le problème s'est accentué à cause du taux de change, passant de 62 millions à quelque 65 millions.

La présidente de la CUM, Vera Danyluk, a refusé de formuler quelque commentaire que ce soit sur ce dossier. Joint hier en fin de journée, Frank Zampino, maire de Saint-Léonard et président de la Commission de l'administration et des finances de la CUM, a refusé de se montrer alarmiste. «*Les travaux du comité du budget vont démarrer cette semaine. Je suis assez confiant de réussir à équilibrer le budget même si ça devient de plus en plus complexe compte tenu des compressions des cinq dernières années*», a indiqué M. Zampino.

Ce dernier a également précisé au *Devoir* que la Société de transport de la CUM (STCUM) devra faire un effort pour assurer la présentation d'un budget équilibré à la fin de l'automne, comme l'exige la loi. Comme l'a expliqué M. Zampino, la STCUM n'avait pas rouvert, l'année dernière, les conventions collectives qu'elle venait de conclure. Ce faisant, la CUM s'est retrouvée avec les 52 millions de récupération de 6 % de la masse salariale plutôt que les 25 millions qui lui étaient expressément dévolus.

«*La STCUM doit nous retourner l'ascenseur. De quelle façon? C'est prématuré pour l'instant*», a clairement tranché Frank Zampino.

Si les employés de la STCUM n'ont pas poussé à la roue



La classe politique n'inspire qu'un commentaire à Anna: «Ils volent, ils nous trompent, ils parlent, parlent, et n'agissent pas.»

RUSSIE

SUITE DE LA PAGE 1

attend le moment, pendant que les partis politiques discutent de leurs affaires». Elle est contente que Viktor Tchernomyrdine n'ait pas été investi par la Douma, «il ne fallait pas, il a volé comme les autres», mais ajoute: «Il est le seul à bien connaître l'appareil [de l'Etat]; pour un nouveau, ce sera plus difficile...» Elle finit par s'emporter: «Berezovski [un financier proche de la famille Eltsine], il faudrait le fusiller, il est le voleur numéro un! C'est lui qui a fait réélire ce Eltsine malade en lui donnant de l'argent!»

Anna, venue avec son fils d'une campagne près de Moscou, étale un tas de maïs sur une table. Si tout se vend, elle en tirera «de quoi acheter un kilo de sucre et un kilo d'huile», dit-elle amèrement. Retraitee d'un combinat chimique, elle n'a rien touché depuis trois mois. La classe politique ne lui inspire qu'un commentaire: «Ils volent, ils nous trompent, ils parlent, parlent, et n'agissent pas.» Regrette-t-elle l'époque communiste? «J'avais alors de quoi vivre dans un appartement de trois pièces...» Elle espère que les choses vont s'arranger: «Peut-être que quelqu'un d'intelligent va arriver, prendre le pays en main.» Elle ne voit pas qui.

Originaire du Caucase, Géorgienne réfugiée d'Abkhazie, d'où sa famille a fui après la guerre de 1992-93, Nana

en 1998, selon M. Zampino, les services de transport en commun ont toutefois été largement mis à contribution dans la résolution du problème de préparation budgétaire. Après un premier effort de neuf millions, soit une baisse équivalente de la quote-part des 29 municipalités membres de la CUM, la STCUM s'est retrouvée avec une nouvelle exigence de six millions. Du coup, le gel des tarifs ne pouvait plus être assuré. Entre 1992 et 1998, la contribution de la CUM au transport a chuté de 50 millions.

D'autres débats orageux risquent fort d'éclater entre le comité exécutif et le coloré président de la STCUM et maire de Montréal-Nord, Yves Ryan.

La Communauté urbaine de Montréal n'en est pas à ses premières acrobaties automnales dans la préparation budgétaire. En 1997, l'impasse qui se chiffrait à quelque 19 millions avait été aggravée par l'annonce d'un plan de sauvetage de la Ville de Montréal, présenté par le ministre des Affaires municipales Remy Trudel. Ce dernier avait permis à Montréal d'escompter, dans son budget 1998, 71 millions dans ses coûts de main-d'œuvre, dont 30 millions correspondaient à la quote-part montréalaise à la CUM.

Plusieurs scénarios de règlement du problème avaient alors été envisagés et pourraient d'ailleurs refaire surface cette année. Chose certaine, une quelconque augmentation de la quote-part des municipalités est hors de question. Le message des municipalités à cet effet est clair: c'est le gel.

Ainsi, Vera Danyluk avait entrepris en vain des discussions avec le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, pour obtenir une compensation du dédoublement des services spécialisés de la police. Les citoyens de l'île de Montréal paient à la fois pour la Sûreté du Québec et pour le SPCUM, soit 64 millions (35 millions à la Ville de Montréal).



REUTERS

GHALI

SUITE DE LA PAGE 1

Québec, c'est le gouvernement du Québec qui a pris en charge ces gens-là à leur arrivée à l'aéroport», a-t-il dit en citant les exemples des visites au Québec de l'ancien secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (aujourd'hui l'Agence de la francophonie) ou de l'ancien président du Conseil permanent de la Francophonie.

La prise en charge du visiteur touche aux questions de transport, d'hébergement et de sécurité. Cette fois-ci, Ottawa a décidé que la GRC veillerait à la sécurité de M. Boutros-Ghali et qu'un responsable du service du protocole du gouvernement fédéral ainsi que le représentant du premier ministre Jean Chrétien auprès de la Francophonie, l'ambassadeur Laverdure, accompagneraient l'invité dans ses déplacements, y compris au Québec.

A Ottawa, l'attaché de presse de M. Chrétien, Patrick Parisot, a expliqué que le gouvernement fédéral appliquait tout bonnement, dans le cas de M. Boutros-Ghali, «les règles protocolaires qui s'appliquent aux dignitaires étrangers de même rang», par exemple le secrétaire général du Commonwealth et le secrétaire général de l'OTAN. M. Parisot ajoute que les précédents évoqués par M. Bouchard ne s'appliquent pas dans le cas de M. Ghali «parce que le poste occupé par M. Ghali est un nouveau poste» créé au Sommet de Hanoï en novembre 1997. Enfin, le porte-parole fédéral se demande ce qui choque le Québec puisque «ce protocole-là ne heurte pas le Nouveau-Brunswick qui a le même statut que le Québec au sein de la Francophonie».

Ces affaires paraissent bien banales et superficielles. Mais à Québec, on prend l'affaire au sérieux. Le protocole diplomatique a son langage. Et lorsqu'un État reçoit un dignitaire étranger, c'est lui qui le prend en charge. En laissant à Ottawa le soin de prendre en charge M. Boutros-Ghali, Québec donnerait le signal aux autres pays membres de la Francophonie qu'il accepte d'une certaine façon une tutelle d'Ottawa sur son propre territoire. Dans l'entourage de M. Bouchard, on dit que la façon de procéder d'Ottawa comporte «les apparences extérieures de la tutelle».

Or le Québec détient à l'intérieur de la Francophonie le statut très particulier (qui n'existe dans aucune autre institution internationale) de «gouvernement participant». Ce statut a été obtenu de haute lutte en 1970 lors de la conférence de Niamey, au cours de laquelle l'ACCT a été fondée. Le même statut a ensuite été reconnu au Nouveau-Brunswick, seule autre province à reconnaître le français comme langue officielle. Ce statut a été obtenu grâce à l'appui de la France. Le même statut a été accordé en 1985 en vue de l'organisation des sommets des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage. Ce statut assure un droit de parole indépendant d'Ottawa lors des sommets sur les questions économiques et de coopération internationale. M. Bouchard, qui était négociateur pour le gouvernement fédéral en 1985 (il était ambassadeur du Canada à Paris à l'époque de Brian Mulroney), estime que c'est grâce à ce statut de gouvernement participant que Québec a pu, par la suite, recevoir et organiser lui-même les visites des hauts fonctionnaires de la Francophonie sur son territoire.

Ottawa n'interdit pas à M. Boutros-Ghali de rencontrer le premier ministre du Québec. M. Bouchard en convient. Mais «ça m'empêche quand même de le faire, dit-il, parce que si je le rencontre, j'accepterais que le gouvernement fédéral prenne charge de la visite. J'accepterais cette érosion de la latitude d'action du gouvernement du Québec dans la Francophonie. Je ne peux pas accepter ça. N'importe qui de mes prédécesseurs [ou] de mes successeurs n'a pu ni ne pourra accepter ça».

Québec avait un projet pour Boutros-Ghali

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement du Québec voit l'un de ses projets de collaboration avec Boutros-Ghali entravé par l'attitude du gouvernement fédéral.

Le *Devoir* a en effet appris, de source gouvernementale à Québec, que Lucien Bouchard avait proposé, lors du Sommet de la Francophonie à Hanoï en novembre 1997, d'organiser à Québec, au début de 1999, une grande conférence internationale sur la culture qui aurait été co-organisée par Québec et Ottawa et présidée par M. Boutros-Ghali.

A Hanoï, M. Chrétien aurait refusé que M. Bouchard soumette cette proposition aux autres chefs d'État car il n'avait pas eu l'occasion de l'examiner au préalable.

On sait pourtant que, par la suite, en juin dernier, le fédéral a organisé à Ottawa une grande conférence internationale sur la culture, sous l'égide de l'UNESCO, à laquelle le gouvernement canadien a refusé au Québec un droit de parole distinct.

Selon le bref document (deux pages) que la délégation québécoise a fait circuler à Hanoï et dont *Le Devoir* détient copie, il se serait agi d'une «Conférence des pays de la latinité, organisée à l'invitation du nouveau secrétaire général de la Francophonie, de l'Agence de la Francophonie, du gouvernement hôte, le Québec, et du pays hôte, le Canada. Les pays francophones, hispanophones, lusophones et l'Italie seraient invités. A titre d'observateurs, des délégations des autres groupes culturels, y compris anglophones, seraient conviées».

Le document précise que la conférence «permettrait de donner un plus grand rayonnement à la Francophonie et à son nouveau secrétaire général».

L'idée était de favoriser un dialogue entre ces pays afin de faciliter la protection des identités nationales à l'ère de la mondialisation.

Les recommandations de cette conférence auraient ensuite été soumises au sommet de la Francophonie, qui aura lieu à Moncton à l'automne 1999.

Michel Venne

Volvo à Longueuil

(PC) — La compagnie suédoise Volvo serait sur le point d'annoncer la création d'une usine pour transformer ses voitures en véhicules de police. Volvo en ferait l'annonce le mois prochain à Longueuil, en banlieue sud de Montréal. Le ministre québécois des Finances, Bernard Landry, qui participait hier au salon aéronautique de Farnborough, en banlieue de Londres, a confirmé la nouvelle, indiquant que cet investissement de plusieurs millions de dollars entraînerait la création de centaines d'emplois au Québec. La compagnie Volvo, qui a acheté la société Novabus l'an dernier, viserait ainsi le marché nord-américain avec la création d'une filiale, Véhi-Tech. La Sûreté du Québec aurait d'ailleurs l'intention de commander 50 véhicules. Déjà, un véhicule de police de marque Volvo est à l'essai à Sainte-Agathe, dans les Laurentides.

Règlement en vue à Air Canada

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Après sept jours de grève, c'est d'un commun accord, dit-on, que les deux parties ont accepté de reprendre les négociations. Les discussions informelles entre Air Canada et ses pilotes ont suffisamment avancé en fin de semaine pour que l'on se mette d'accord pour tenir un face-à-face, sans la présence des médiateurs, dans l'espoir de mettre un terme à ce conflit qui coûte à Air Canada 13 millions par jour en manque de revenus et qui a forcé la mise à pied technique de 9500 employés syndiqués.

On négociait encore ferme en milieu de soirée, hier, et on se préparait à y passer la nuit. Si une entente est susceptible d'émerger de ce blitz, elle n'est pas attendue avant aujourd'hui, au plus tôt. «Tout ce que je peux dire, c'est que ça négociait fort. Il y a du progrès, la progression est lente mais soutenue. Notre équipe devrait y passer toute la nuit. On ne peut espérer un règlement final, s'il y a lieu, avant demain [aujourd'hui]», a commenté Jean-Marc Bélanger, président du conseil exécutif national de l'Association des pilotes d'Air Canada.

Selon les commentaires officiels, les deux parties se sont laissées, à minuit mardi dernier, sur un différend salarial, les clauses touchant les conditions de travail et la sécurité d'emploi ayant été réglées au sein du comité de négociations. Le différentiel entre les offres salariales patronales et les demandes syndicales se chiffrait à 3 % sur deux ans, Air Canada offrant des augmentations de 9 % sur l'intervalle alors que les pilotes ramenaient leurs revendications à ce chapitre de 20 à 12 %. Or la question salariale n'était pas tout. En fait, les pilotes en avaient davantage contre ces trop nombreuses dérogations aux ententes tou-

chant leurs conditions de travail. On dénonçait, chez les 2100 pilotes, une multitude d'infractions de la sorte au cours des quatre dernières années, l'employeur désirant alors étancher sa soif de productivité et de flexibilité.

Lors d'un point de presse présenté hier après midi, avant la reprise des négociations prévue à 16h, Jean-Marc Bélanger a répondu par un «pourquoi pas?» à un journaliste lui demandant si la question financière demeurerait prioritaire. Il a toutefois rappelé que les pilotes avaient consenti d'importants compromis sur les points touchant les conditions de travail et qu'il était possible d'aller chercher des gains ailleurs. «On travaille sur une proposition globale», a-t-il soutenu. En ce sens, les deux parties sont prêtes à faire un bout de chemin sur la voie d'un rapprochement. «S'il n'y avait pas espoir des deux côtés, on ne serait pas ici. Le fait que l'on soit ici, que l'on se parle, c'est bon signe», a-t-il renchéri.

Après l'engagement de solidarité de leurs collègues d'Air Alliance, de United Airlines et de Continental, les pilotes d'Air Canada ont reçu l'appui, hier, de leurs confrères de Canadien International membres du puissant syndicat ALPA, regroupant 50 000 membres à travers l'Amérique du Nord. Canadien venait toutefois d'ajouter une centaine de vols à son horaire du week-end, une longue fin de semaine, afin de s'offrir en relève auprès des 60 000 voyageurs transportés quotidiennement par Air Canada. Les pilotes de Canadien ont appuyé ceux d'Air Canada dans leurs démarches visant l'obtention d'un contrat de travail souhaité, se disant principalement concernés par les conditions de travail des pilotes en service pendant de longues périodes sur des vols long courrier. «De plus, la rémunération globale des pilotes au Canada est inférieure de plus de 30 % à ce qui est offert en Europe et aux États-Unis», ont-ils repris.



ÉCONOMIE

PORT-DANIEL

Un projet malvenu dans la conjoncture de l'industrie du ciment

SUITRE DE LA PAGE B 1

M. Damphousse n'a rien contre la venue d'une autre cimenterie dans un marché déjà déséquilibré. «*Si des capitaux privés veulent tenter l'aventure au risque de se casser les dents, c'est leur problème. Nous en avons toutefois à cet engagement de la Caisse de dépôt dans le projet. Nous déplorons que l'argent des contribuables soit ainsi mis à contribution, soit ainsi risqué. Je peux comprendre que l'on veuille créer des emplois en Gaspésie. Mais pas au détriment des emplois dans d'autres régions.*»

Financement problématique

Beaucoup de points d'interrogation, donc, pour un projet malvenu dans la conjoncture actuelle de l'industrie du ciment. D'abord ces coûts de transport, primordiaux dans la réussite ou l'échec de ce type de projet. Port-Daniel, c'est loin de la côte Est américaine. Et que mettre dans ces énormes bateaux sur le chemin du retour?

Puis il y a ce financement, toujours problématique malgré l'implication de la Caisse de dépôt et dont on attend toujours d'en connaître les modalités. L'institution québécoise a déjà engagé quelque 20 millions dans l'aventure, selon le porte-parole Kevin Dougherty, tout en acceptant de faire passer sa participation à 33 %. Un engagement qui a apporté au projet ses lettres de noblesse mais qui n'a toujours pas encouragé la venue d'autres pourvoyeurs de fonds. Selon le document présenté en février 1998 par Stratégie Capital, la Caisse de dépôt devait injecter 11,6 millions pour 29 % des actions ordinaires de Cimbec et 40,4 millions de dollars en débentures subordonnées.

Stratégie Capital, pilotée par Paul Gobeil et Yvan Bussièrès, a bien concocté un projet de société en commandite qui devait injecter 30,3 millions dans l'aventure, avec l'appui conditionnel de la Banque Nationale. Mais ça n'a pas fonctionné. Le placement comprenait des unités composées d'actions ordinaires et de débentures subordonnées et laissait miroiter un taux de rendement de 25 %. Mais rien n'y fit.

Même son de cloche au Fonds de solidarité de la FTQ, qui a invité les promoteurs du projet à revoir leur plan d'affaires. «*Nous avons déjà reçu une demande, en 1991. Mais le dossier a été fermé en mars 1992 et il n'a pas été ouvert depuis*», a précisé Sylvie Brousseau, porte-parole du Fonds.

Effet tonifiant des rumeurs de baisse des taux

Les Bourses nord-américaines rebondissent

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les rumeurs de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis ont eu un effet tonifiant sur les Bourses nord-américaines, hier, Wall Street fracassant un nouveau record et la Bourse de Toronto connaissant une hausse comme elle n'en avait pas connue depuis une dizaine d'années.

À New York, l'indice industriel Dow Jones a gagné 380,53 points, soit une hausse record d'environ 5 %. Le Dow Jones a clôturé à 8020,78 points, dépassant le gain record de 337,17 points enregistré le 28 octobre 1997.

Pendant ce temps, à Toronto, l'indice TSE 300 a clôturé en gagnant près de 235 points, soit plus de 4 %, à 5977,05. Il s'agit du deuxième gain le plus élevé de tous les temps.

Les cours ont également clôturé en hausse à la Bourse de Montréal, hier. L'indice XXM a gagné 138,30 points pour fermer à 3079,10.

Quant à lui, le dollar canadien a connu une bonne journée hier, ayant gagné 14 centièmes pour clôturer à 65,84 ¢ US sur les marchés des devises nord-américaines.

«*Les marchés adorent entendre parler de baisse des taux d'intérêt*», a indiqué le directeur du marché des actions à la Banque Scotia, Conor Bill.

La rumeur au sujet d'une baisse possible des taux d'intérêt aux États-Unis a commencé à enfler, vendredi dernier, quand le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a déclaré que ceux qui tirent les ficelles de la banque centrale étaient sur le point soit de baisser les taux d'intérêt, soit au contraire de les hausser.

Malgré son contenu pour le moins équivoque, cette déclaration a été interprétée comme une annonce prochaine d'une baisse des taux d'intérêt. M. Greenspan a aussi déclaré que la banque centrale, qui contrôle la politique monétaire américaine, était de plus en plus préoccupée par l'impact des difficultés financières enregistrées par les marchés en émergence.

«*Il y a eu un changement d'attitude de la part de la Réserve fédérale*, selon M. Bill. *Et le changement, dans ce cas-ci, est très significatif. Car lorsque M. Greenspan donne un signal, c'est souvent considéré par les marchés comme quelque chose de solide parce qu'il ne donne pas beaucoup de signaux*», a-t-il ajouté.

En raison du congé de la Fête du travail, c'était hier la première journée que les marchés de Toronto et de New York pouvaient donner suite aux «*signaux*» lancés par M. Greenspan vendredi. Cela fait des semaines que les analystes tentent de savoir si oui ou non la Réserve fédérale américaine allait baisser les taux d'intérêt dans le but de stimuler l'économie du pays.

Le Dow Jones a également été galvanisé par les propos vendredi d'Alan Greenspan, le président de la banque centrale américaine. Une baisse des taux interbancaires de la Réserve fédérale aiderait le marché boursier en rendant le loyer de l'argent moins cher et ferait aussi reculer le dollar, dopant les exportations américaines, principales victimes de la crise en Asie.

La plus importante hausse

Il s'agit de la plus importante hausse en points sur une séance de l'histoire du Dow Jones, institué en 1896. Le précédent record remontait au 28 octobre 1997 avec 337,17 points. Rapportée en pourcentage, la progression enregistrée hier est plus relative mais il s'agit néanmoins de la troisième plus importante depuis 1987. «*La hausse d'hier ne veut pas dire que la correction soit finie*», a toutefois estimé Bruce Steinberg, principal économiste chez Merrill Lynch.

Depuis ses records du 20 juillet, le Dow Jones a perdu 14,1 % ramenant ses gains depuis le début de l'année à 1,4 % seulement. «*Le problème est qu'aucune des difficultés fondamentales n'a disparu. L'évocation d'une baisse des taux n'est pas une baisse des taux, les estimations des résultats des sociétés pour le troisième trimestre restent douteuses*, la Rus-



PETER MORGAN REUTERS

Le Dow Jones a été galvanisé par les propos vendredi d'Alan Greenspan, le président de la banque centrale américaine. Ce négociateur de Wall Street ne cache pas son enthousiasme.

sie est depuis trois semaines sans gouvernement et son économie est en pleine débâcle et si le Japon reconnaît qu'il affronte une spirale déflationniste, les responsables ne s'accordent pas sur les moyens d'y remédier», affirmait de son côté Larry Wachtel, principal analyste chez Prudential Securities.

Greenspan au secours des investisseurs

M. Greenspan, qui en juin encore avait estimé les risques d'inflation plus forts que ceux de ralentissement économique, est cette fois venu au secours d'investisseurs désemparés par la crise financière en Asie et en Russie. «*Au printemps et cet été le comité monétaire de la Fed était soucieux d'un réveil de l'inflation [...] Mais lors de la réunion d'août, les risques sont devenus plus équilibrés*», a-t-il notamment déclaré vendredi.

Les analystes ont interprété ces propos comme un signe que la Fed pourrait baisser ses taux dès sa prochaine réunion du 29 septembre. Dans leur désir de faire repartir Wall Street à la hausse après trois semaines de baisse, les investisseurs ont moins porté attention au reste des propos du président de la Fed qui a également estimé vendredi qu'il n'était «*pas concevable que les États-Unis puissent rester une oasis de prospérité sans être affectés par un monde qui subit de plus en plus de tensions*».

«*Les risques de ralentissement mondial semblent augmenter de jour en jour, au point que la Fed évoque maintenant les risques sur l'économie américaine*», a relevé Robert Pelosky, de Morgan Stanley Dean Witter.

Dans l'euphorie, tous les indices boursiers américains ont grimpé en flèche hier. Le Standard and Poor's 500 a progressé de 49,57 points (5,1 %) à 1023,46 points et l'indice général de la Bourse électronique NASDAQ de 94,34 points (6 %) à 1660,86 points. Le marché obligataire s'est nettement tendu, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'établissant à 5,36 % pour 5,28 % vendredi.

Les titres financiers, les plus malmenés ces dernières semaines, ont été les premiers bénéficiaires de la reprise.

Le nouveau quotidien de Black s'appellera le National Post

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le nouveau quotidien anglophone que le magnat de la presse Conrad Black est en train de façonner sortira des presses pour la première fois le mardi 27 octobre et s'appellera *National Post*.

La chaîne de journaux Southam, contrôlée par M. Black, a annoncé la nouvelle hier, sept semaines avant la publication du premier exemplaire du quotidien, qui viendra faire concurrence aux autres journaux de la capitale ontarienne, le *Toronto Sun*, le *Toronto Star* et, surtout, le *Globe and Mail*, qui se targue lui aussi d'être un quotidien pancanadien axé sur la nouvelle économie.

«*Le nom est une indication très claire de notre intention de devenir une voix nationale qui fait autorité*», a déclaré dans un communiqué le président de Southam, Don Babick. «*Le National Post apportera une bouffée d'air frais dans l'industrie canadienne des quotidiens. Pour la première fois, les Canadiens auront entre les mains un quotidien national vraiment représentatif, fabriqué par des journalistes parmi les meilleurs au pays.*»

La section économique du quotidien, qui sera distribuée à travers tout le pays, sera préparée par le personnel du *Financial Post*, journal économique acheté récemment par le groupe Southam.

Les jours de semaine, le quotidien offrira à ses lecteurs quatre cahiers: nouvelles générales, arts et divertissement, et deux sections consacrées aux affaires et aux investissements. Le *Na-*

tional Post sera un journal grand format qui prévoit offrir à ses lecteurs une édition augmentée le samedi.

Comme la rédaction du nouveau quotidien est fusionnée à celle du *Financial Post*, on pourrait procéder à des mises à pied, mais M. Babick a refusé hier d'en dire plus long pour l'instant.

Pour former son équipe de journalistes et de chroniqueurs, la direction du *National Post* a notamment recruté Diane Francis, qui était rédactrice en chef du *Financial Post*, et l'écrivain montréalais Mordecai Richler. «*Nous sommes confiants de pouvoir établir de nouvelles normes en ce qui touche les médias nationaux du pays*», a dit pour sa part le rédacteur en chef du *National Post*, Ken Whyte.

Southam et Hollinger, deux groupes de presse contrôlés par Conrad Black, possèdent 58 des 105 quotidiens que compte le Canada. Au Québec, M. Black contrôle *Le Soleil* de Québec, *Le Quotidien* de Chicoutimi et *Le Droit* d'Ottawa-Hull, qui appartiennent à Hollinger, et *The Gazette*, à Montréal, du groupe Southam.

À Toronto, le milieu de la presse écrite est fébrile depuis qu'on a appris l'arrivée d'un nouveau rival dans un marché que d'aucuns estiment déjà saturé. Le *Sun*, le *Star* et le *Globe and Mail* ont tous trois apporté récemment des changements au contenu de leur publication et engagé plus de personnel pour ne pas perdre trop de lecteurs au profit du dernier rejeton de M. Black. Le *Globe and Mail*, par exemple, aura désormais un cahier hebdomadaire consacré à la santé.

Étude du cabinet de marketing IDC

Le bogue de l'an 2000 coûtera près de 300 milliards de dollars

Paris (AFP) — Les entreprises du monde entier auront dépensé près de 300 milliards de dollars sur quatre ans pour adapter leurs ordinateurs à l'an 2000, avec un «pic» en 1998 (près de 90 milliards), selon une étude du cabinet marketing IDC qui organisait son forum européen, lundi et hier à Paris.

En moyenne, chaque entreprise américaine dépensera environ 1,4 à 1,7 million pour lutter contre le «*bugue de l'an 2000*». Pour les grandes entreprises, le coût moyen avoisinera dix millions. Aux États-Unis, les dépenses totales pour éviter le bogue atteindront 122 milliards, et en Europe, 98 milliards. Près de 100 milliards ont déjà été consacrés à ce

casse-tête et, cette année, les entreprises européennes comme les américaines déboursèrent encore 35 milliards chacune.

Les coûts diminueront quand l'échéance se rapprochera: chacune des deux régions dépensera encore quelque 25 milliards en 1999 puis dix milliards en l'an 2000, pour les ultimes ajustements. Plus lentes à réagir, les entreprises de la région Asie-Pacifique n'accéléreront leurs dépenses qu'en 1999, à 15-20 milliards.

Déjà 21 % des entreprises américaines sont prêtes pour l'an 2000 tandis que 45 % sont en cours d'adaptation. Mais un tiers est à la traîne: 23 % ont chiffré le projet sans l'avoir démarré et 10 % n'ont encore rien fait.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CHAIRE SIR WILLIAM MACDONALD
(MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA)

McGill

La Faculté de droit de l'Université McGill sollicite des candidatures pour la chaire Sir William Macdonald.

La chaire Sir William Macdonald, l'une des six chaires en droit à l'Université McGill, fut établie en 1895. Parmi ses anciens titulaires, on trouve les noms de Frederick Parker Walton, Robert Warden Lee, Francis R.Scott, Maxwell Cohen et John E.C. Brierley.

La Faculté de droit fut fondée en 1848. En 1998, année de son cent cinquantième anniversaire, elle dispense une formation générale en droit civil et en common law. La Faculté vient d'annoncer la création d'un nouveau programme de premier cycle, axé sur les fondements intellectuels du droit privé occidental et mettant l'accent sur les dimensions théoriques à la fois du droit local et du droit transnational. Elle sera alors la seule Faculté de droit à enseigner le droit civil et la common law, en français et en anglais, dans un seul programme de cours intégré, conduisant à la fois à l'obtention du baccalauréat en droit civil (B.C.L.) et du baccalauréat en common law (L.L.B.).

L'Institut de droit aérien et spatial (établi en 1951) et l'Institut de droit comparé (établi en 1965) offrent des programmes d'études supérieures conduisant aux grades de maîtrise en droit civil (M.C.L.), de maîtrise en common law (L.L.M.) et de doctorat en droit (D.C.L.).

La Faculté de droit compte un corps professoral de trente-six professeurs de carrière, auxquels s'ajoutent des professeurs invités et des chargés de cours. Y sont inscrits environ cinq cent (500) étudiants de premier cycle et cent quatre-vingt-cinq (185) étudiants en résidence au deuxième et troisième cycles, ainsi que plusieurs chercheurs post-doctoraux. Les étudiants du premier cycle proviennent de toutes les régions du Canada, des États-Unis et d'autres pays; ceux des deuxième et troisième cycles sont originaires de plus de quarante pays.

En septembre 1998 sera inaugurée une nouvelle bibliothèque de droit, doublant ainsi la superficie de l'actuelle bibliothèque, elle-même ouverte en 1966. La nouvelle bibliothèque, nommée en l'honneur de M. Nahum Gelber, sera équipée de toutes les nouvelles technologies informatiques, de salles d'ordinateurs et d'autres ressources modernes de télécommunications. La bibliothèque et de nouveaux fonds pour le développement de la collection ont été entièrement subventionnés par les anciens et les amis de la faculté.

La Faculté sollicite des candidatures d'universitaires de réputation internationale dans le domaine du droit privé et comparé. Le titulaire sera ainsi appelé à jouer un rôle prépondérant dans la mise en oeuvre du nouveau programme de premier cycle et, en même temps, à apporter une contribution significative aux programmes de recherche et de publications au sein de l'Institut de droit comparé et du Centre de recherche en droit privé et comparé.

Le poste comporte la permanence et la chaire est entièrement dotée. Le salaire, les conditions de travail, les avantages sociaux et la date d'entrée en fonction feront l'objet de négociations.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 octobre 1998. Elles doivent être accompagnées d'un curriculum vitae complet et être adressées au professeur Roderick A. Macdonald, président du Comité Consultatif de la Chaire Sir William Macdonald, a/s Faculté de droit, Université McGill, 3644, rue Peel, Montréal (Québec) Canada H3A 1W9. (Téléphone: (613) 946-8980; télécopieur: (514) 398-3233; courrier électronique: rod@falaw.lan.mcgill.ca)

Les règlements canadiens concernant l'immigration prescrivent que l'Université doit évaluer en priorité les candidatures de citoyens canadiens et de résidents permanents du Canada.

SOCIÉTÉ DE TRADUCTION A OTTAWA RECHERCHE
TRADUCTEURS PIGISTES
VERS LE FRANÇAIS, EXPÉRIMENTÉS ET SPÉCIALISÉS.
Envoyez CV à : transediting@cyberus.ca

LIVRES



bouquinez en sirotant votre café chaque samedi.

LE DEVOIR

VICE-PRÉSIDENT, FINANCES et CONTRÔLEUR

Fondée 1842, notre PME est spécialisée dans l'édition de manuels scolaires et d'autres outils d'apprentissage distribués sur les marchés québécois, nord-américain, européen et africain, directement ou par l'entremise de sociétés en participation.

La personne recherchée doit être capable, grâce à une expérience pertinente en gestion de projets, de gérer la fonction comptable et financière de la société. Cette personne devra apporter une contribution considérable au développement de la structure de la société et assurer, entre autres, une saine gestion des stocks et des projets en cours en plus de voir à la constante formation du personnel comptable et administratif.

Relevant directement du président, la personne détentrice d'un titre professionnel en comptabilité siègera au comité de direction et devra faire preuve d'un esprit novateur et d'une capacité marquée à mettre en place des mesures de contrôle budgétaire assurant l'emploi optimal des ressources financières de la société.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent expédier leur c.v. à :

GROUPE BEAUCHEMIN, ÉDITEUR LTÉE
3281, avenue Jean-Béard
Laval QC H7T 2L2

Carrières
Professions

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305
télécopieur 985-3390

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Groupes sanguins	
A-	37 %
A+	53 %

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Info-collecte: 832-0873

Réjean Houle et la difficile tâche de négociations contractuelles

Pas de contrat, pas de camp...

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Laval-sur-le-Lac — Vingt-deux des 27 équipes de la Ligue nationale ont prévenu leurs joueurs sans contrat de ne pas se présenter au camp d'entraînement. C'est ce qu'a fait savoir Alain Vigneault, hier, tout en précisant que le Canadien ne fait pas partie de ce groupe.

«L'équipe n'a pris aucune décision en ce sens, a affirmé l'entraîneur du Tricolore. Il faut se rappeler qu'il y a une centaine de joueurs toujours sans contrat à travers la ligue. Le Canadien n'est pas différent des autres équipes. Mais M. Corey est positif. Il faut seulement laisser à Réjean Houle le temps de faire son travail. Il travaille fort pour que le Canadien ait une équipe compétitive. On se croise les doigts pour que tous les dossiers se règlent prochainement.»

Vigneault admet avoir élaboré divers scénarios advenant l'absence de quelques joueurs-clés lors de l'ouverture du camp d'entraînement, dimanche, à Saint-Jovite. On pense évidemment à Saku Koivu, Brian Savage, Martin Rucinsky, Patrice Brisebois et Vladimir Malakhov, cinq joueurs dont les demandes salariales n'entrent pas dans l'enveloppe budgétaire du directeur général du Tricolore.

«Il faut s'assurer de bien préparer les joueurs qui seront sur place, dit Vi-

gneault. Nous, les entraîneurs, sommes déjà prêts. Les joueurs le sont également pour la plupart. Plusieurs s'entraînent au Centre Molson depuis deux semaines. Patrick Poulin est une véritable machine. Vincent Damphousse n'a jamais été dans une aussi belle forme depuis que je suis à Montréal», fait-il valoir.

Un contexte difficile

Vigneault reconnaît que le contexte de travail est loin d'être idéal. Il souhaite pouvoir compter sur tous les éléments de l'équipe dès le premier jour du camp. Mais il comprend que le hockey n'est plus seulement un sport mais aussi une industrie où il se brasse des millions.

«Les entraîneurs sont pris entre les deux. Notre travail est de diriger et c'est aux dirigeants à gérer.»

Vigneault soutient que le Canadien évalue son personnel dans un contexte de hockey tout en admettant que l'équipe doit aussi tenir compte de ses ressources financières.

«Nos décisions sont d'abord des décisions de hockey, assure-t-il. Mais le facteur business entre de plus en plus en ligne de compte. Comme bien des gens, je suis préoccupé par la direction que prend le hockey», admet l'entraîneur qui risque d'entreprendre son deuxième camp d'entraînement privé de ses meilleurs sujets.

Quatre absents

Les premiers effets des négociations de contrat qui opposent la direction du Canadien à quelques-uns de ses joueurs ont été ressentis, hier, à l'occasion du tournoi de golf annuel de l'équipe. Quatre joueurs toujours sans contrat brillaient par leur absence à moins d'une semaine de l'ouverture du camp d'entraînement.

Koivu, Rucinsky et Savage de même que le défenseur Malakhov ont préféré demeurer chez eux plutôt que de fouler les allées du club de golf Laval-sur-le-Lac. Le défenseur Patrice Brisebois, les attaquants Turner Stevenson et Scott Thornton, et le gardien José Théodore, également sans contrat, ont pour leur part accepté l'invitation du Tricolore.

«C'est ma dernière partie de golf de l'année. Je suis sans contrat et j'espère enlever quelques dollars à mes compagnons de jeu», a blagué Brisebois.

«Je fais encore partie de l'organisation du Canadien et je veux mettre toutes les chances de mon côté, a-t-il ajouté plus sérieusement. J'ai toujours été loyal envers l'équipe. Je n'ai jamais refusé de participer à une promotion.»

Brisebois admet que les négociations sont difficiles. Son conseiller Don Meehan et le directeur général Réjean Houle doivent se rencontrer au cours de la semaine dans l'espoir d'en arriver à une entente.

«Le camp d'entraînement commence samedi», a rappelé le défenseur âgé de 27 ans.

«Je ne veux pas que les négociations s'éternisent pendant une ou deux autres semaines. Je suis prêt à faire ma part pour qu'on en vienne à une entente», a laissé entendre celui qui a été le meilleur défenseur de l'équipe la saison dernière.

Question d'heures

Le dossier de Stevenson semble progresser plus rapidement. Le robuste ailier droit s'attendait même à recevoir un coup de téléphone de son agent Don Meehan au cours de la journée.

«Nous sommes près d'une entente», a dit Stevenson, qui recherche une entente portant sur plusieurs saisons.

Les dossiers de Thornton et Théodore, en revanche, ne semblent pas devoir débloquer.

«Je me croyais près d'une entente il y a deux semaines», a déclaré Thornton comme si les négociations traînaient en longueur sans qu'il ne sache trop pourquoi.

Hier, Houle a préféré s'enfermer dans son bureau du Centre Molson plutôt que de jouer au golf. Le temps presse en effet et on peut se demander combien de joueurs manqueront à l'appel lorsque l'équipe entreprendra son camp à Saint-Jovite.

McGwire frappe son 62^e circuit

ASSOCIATED PRESS

St. Louis — Sans le moindre doute ni astérisque, Mark McGwire a inscrit son nom dans le livre des records du baseball, hier, en fracassant le record de circuits de Roger Maris bien avant la fin de la saison régulière.

McGwire a réussi son 62^e coup de quatre buts après deux retraits en quatrième manche contre Steve Trachsel, le lanceur partant des Cubs de Chicago. Il a expédié la balle par-dessus la clôture du champ gauche, provoquant du même coup des célébrations monstres au Busch Stadium de St. Louis.

Dans sa joie, McGwire a omis de toucher au premier coussin en le contournant et il a dû rebrousser chemin pour réparer sa faute. Il a ensuite poursuivi sa route autour des sentiers en recevant l'accolade de tous les joueurs d'avant-champ des Cubs et du receveur Scott Servais. Le voltigeur des Cubs Sammy Sosa, qui totalise 58 circuits, a quitté sa position pour aller saluer son rival.

Le nouveau roi des circuits a été littéralement assailli par ses coéquipiers rassemblés près du marbre où l'attendait aussi son fils de 10 ans, Matt.

McGwire s'est ensuite dirigé vers les gradins pour donner l'accolade aux membres de la famille de Roger Maris, celui dont il venait de briser le record vieux de 37 ans.

Contrairement à ce que l'on avait craint, il n'y a eu aucune bousculade pour récupérer la balle historique qui aurait pu valoir jusqu'à 1 million \$.

La balle a voyagé sur 341 pieds — le plus court circuit de la saison de McGwire — pour aboutir tout juste derrière la clôture du champ gauche où aucun amateur n'a accès.

C'est un préposé au terrain, Tim Forneris, qui s'est emparé de la balle et il a déclaré qu'il la remettrait à McGwire. «Je savais qu'elle allait sortir du terrain, a-t-il dit. Et elle a tout juste franchi la clôture. J'ai couru sur le terrain pour la récupérer.»

Pendant que la foule applaudissait à tout rompre, McGwire s'est emparé d'un micro pour leur adresser la parole: «À toute ma famille, à mon fils, aux Cubs, à Sammy Sosa. C'est incroyable! Merci, St. Louis.»

Parti pour la gloire

À sa première présence au bâton dans les petites ligues, McGwire a claqué un circuit. Plusieurs années plus tard, il a établi une marque pour le plus grand nombre de circuits par une recrue.

Il était un des «frères Bash» lorsque les A's d'Oakland ont enlevé la Série mondiale en 1989. Il a redonné un nouveau souffle de vie au baseball et ses muscles ont fait la une des journaux tout au long de sa quête à la marque des 61 circuits de Roger Maris.

«J'ai commencé à jouer à l'âge de neuf ans, a raconté McGwire. Étais-je bon? Je devais l'être mais pas tant que ça.» McGwire est né le 1^{er} octobre 1963, deux ans après que Maris eût frappé son 61^e circuit. Et coïncidence, il a également la marque de Maris le jour du 61^e anniversaire de naissance de son père.

À l'Université Southern California, McGwire a établi une marque de la conférence Pacifique-10 en obtenant 32 circuits. Il a ensuite été un membre important de l'équipe nationale des États-Unis aux Jeux olympiques de 1984. Lorsqu'il a amorcé sa première saison dans les majeures, il était prêt.

«À sa première saison à Oakland, nous n'avions personne de meilleur que Marc McGwire», a raconté Tony La Russa, son entraîneur à l'époque et qui est encore son entraîneur aujourd'hui.

McGwire a établi une marque cette saison-là en claquant 49 circuits à sa première année. Il avait aussi produit 118 points, un total qu'il n'a surpassé que cette saison. McGwire et Jose Canseco sont devenus célèbres sous le surnom des «Bash Brothers» lorsque leur puissance au bâton a aidé les A's à devenir champions de la Ligue américaine en 1988, 1989 et 1990. En 1988, les A's ont même enlevé la Série mondiale contre leurs voisins, les Giants de San Francisco.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est		Moy.	Diff.
G	P		
Atlanta	92 53	.634	—
New York	80 65	.552	12
Philadelphie	68 76	.472	23 1/2
Montréal	56 89	.386	36
Floride	48 96	.333	43 1/2

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
Houston	92 53	.634	—
Chicago	80 65	.552	12
St. Louis	71 73	.493	20 1/2
Milwaukee	69 76	.476	23
Pittsburgh	66 77	.462	25
Cincinnati	66 79	.455	26

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
San Diego	91 53	.632	—
San Francisco	78 66	.542	13
Los Angeles	72 72	.500	19
Colorado	67 78	.462	24 1/2
Arizona	58 87	.400	33 1/2

Lundi

Milwaukee 6	Pittsburgh 3
Mets 8	Atlanta 7
St. Louis 3	Chicago 2
Colorado 15	Floride 10
Houston 1	Cincinnati 0
Arizona 4	Los Angeles 2
San Francisco 5	San Diego 4

Hier

Montréal 6	Atlanta 3
Pittsburgh 8	Milwaukee 7
Philadelphie 16	N.Y. Mets 4
Houston 13	Cincinnati 7
St. Louis 6	Chicago Cubs 3
Florida au Colorado	
Los Angeles en Arizona	
San Francisco à San Diego	

Aujourd'hui

Pittsburgh à Chicago, 14h20	
Atlanta à Montréal, 19h05	
Mets à Philadelphie, 19h05	
St. Louis à Cincinnati, 19h35	
Milwaukee à Houston, 20h05	
Florida au Colorado, 21h05	
Los Angeles en Arizona, 22h35	
San Francisco à San Diego, 22h35	

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est		Moy.	Diff.
G	P		
y-New York	101 41	.711	—
Boston	82 61	.573	19 1/2
Toronto	78 66	.542	24
Baltimore	71 72	.497	30 1/2
Tampa Bay	55 87	.387	46

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	79 64	.552	—
Chicago	68 76	.472	11 1/2
Kansas City	65 78	.455	14
Minnesota	64 79	.448	15
Detroit	54 91	.372	26

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Anaheim	79 64	.552	—
Texas	77 67	.535	2 1/2
Oakland	66 77	.462	13
Seattle	65 77	.458	13 1/2

y-assuré d'une place dans les séries.

Lundi

Toronto 15	Cleveland 1
Texas 7	Minnesota 0
Chicago 7	Detroit 5
Boston 4	Yankees 3
Seattle 11	Baltimore 1

Hier

N.Y. Yankees 3	Boston 2
Texas 7	Kansas City 6
Chicago White Sox 12	Detroit 6
Tampa Bay à Seattle	
Baltimore à Oakland	
Minnesota à Anaheim	

Aujourd'hui

Baltimore à Oakland	
Tampa Bay à Seattle	
Yankees à Boston	
Cleveland à Toronto	
Kansas City au Texas	
Detroit à Chicago	
Minnesota à Anaheim	

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est						
	PJ	V	D	N	PP	PCPTS
Hamilton	10	8	2	0	268	160
Montréal	10	8	2	0	242	214
Toronto	10	5	5	0	236	186
Winnipeg	10	0	10	0	165	300
Section Ouest						
Calgary	10	7	3	0	333	216
Edmonton	10	6	4	0	202	229
Saskatchewan	10	3	7	0	207	264
C.-B.	10	3	7	0	154	241

Section Ouest

Vendredi
Calgary à Edmonton, 21h.

Samedi
C.-B. à Toronto, 13h.

Dimanche
Hamilton à Montréal, 13h.
Saskatchewan à Winnipeg, 14h.

LIGUE NATIONALE

Vendredi

Calgary à Edmonton, 21h.	
--------------------------	--

Samedi

C.-B. à Toronto, 13h.	
-----------------------	--

Dimanche

Hamilton à Montréal, 13h.	
Saskatchewan à Winnipeg, 14h.	

LIGUE NATIONALE

Dimanche	SD au Tennessee
Baltimore à Jets	TB à GB
Buffalo à Miami	Arizona à Seattle
Caroline	Dallas à Denver
en N.-Orléans	Giants à Oakland
Chicago à Pittsburgh	Indianapolis
Cincinnati à Detroit	en N.-Angleterre
KC à Jacksonville	
Minnesota	
à St. Louis	
Phil'phie à Atlanta	

Lundi

SF à Washington	
-----------------	--

FORMULE 1

TENNIS

Ça se précise chez Williams

PRESSE CANADIENNE

Tout indique que les jeux sont fait chez Williams en vue de la saison prochaine. La mise sous contrat de l'Italien Alessandro Zanardi sera confirmée ce week-end au Grand Prix d'Italie et il devrait avoir pour coéquipier en 1999 le jeune allemand Ralf Schumacher.

Si l'annonce du retour de Zanardi en Formule 1 est attendue depuis plusieurs semaines, le statut de Ralf Schumacher est toujours confus.

Le pilote qui est actuellement lié à Jordan aurait conclu un «contrat confidentiel» de deux ans avec Williams, où il remplacerait son compatriote Heinz-Harald Frentzen. Ni l'équipe Jordan ni le gérant du pilote n'a toutefois voulu confirmer l'information.

Herbert chez Stewart Ford

Le Britannique Johnny Herbert, âgé de 34 ans, a pour sa part signé un contrat pour les deux prochaines saisons avec l'écurie Stewart Ford. On ignore encore qui de Jos Verstappen ou Rubens Barrichello se retrouvera sans volant.

«Rejoindre l'équipe Stewart-Ford en 1999 est une fantastique occasion pour moi, a confié Herbert qui quitte Sauber. L'équipe n'en est encore qu'à ses débuts. Je crois qu'avec les améliorations du châssis pour 1999 et les efforts de Ford au niveau moteur, j'aurais la possibilité de leur amener mon expérience pour les aider à intégrer le groupe des trois ou quatre meilleures écuries de F1.»

Pour Jackie Stewart, le patron de l'écurie qui porte son nom, l'arrivée d'un pilote britannique est très importante.

«Nous sommes très content de pouvoir compter sur Johnny en 1999. Pour une équipe britannique, c'est bien d'avoir un pilote anglais dans ses rangs. En plus, Johnny a beaucoup d'expérience, c'est très bien pour l'évolution de l'équipe», a confié l'ancien triple champion du monde.

Rafter, Bjorkman et Kucera sur 48 heures

New York (AFP) — Le tenant du titre, l'Australien Patrick Rafter, tête de série numéro trois, le Suédois Jonas Bjorkman (n° 12), demi-finaliste en 1997, et le Slovaque Karol Kucera (n° 9) ont rejoint l'Américain Pete Sampras (n° 1) en quart de finale de l'US Open de tennis, hier à Flushing Meadows, à l'issue de rencontres étalées sur 48 heures.

Rafter a facilement remporté le duel l'opposant au Croate Goran Ivanisevic (n° 14), qui avait été interrompu lundi soir par la pluie sur le score de 6-3, 3-2 en sa faveur. L'Australien s'est imposé en quatre manches 6-3, 6-4, 4-6, 6-1 et sera opposé à Bjorkman, vainqueur du Néerlandais Jan Siemerink 6-4, 2-6, 6-2, 6-2 dans une rencontre qui avait été suspendue sur le score de 4-1 pour Siemerink dans la deuxième manche.

L'Américain André Agassi (n° 8), en sursis face à Karol Kucera, dans le troisième match qui n'avait pu se terminer lundi soir, n'aura pas réussi à retourner totalement la situation. Le Slovaque s'est finalement imposé 6-3, 6-3, 6-7 (5/7), 1-6, 6-3 dans une rencontre qui s'était arrêtée à 3-0 en faveur d'Agassi dans la quatrième manche.

Il y aura deux Suédois en quart de finale. Bjorkman a en effet été rejoint par Thomas Johansson, vainqueur d'Evgueni Kafelnikov (n° 11). Le Russe, dont l'arme à répétition était enrayée mardi, a cédé en 155 minutes, 3-6, 6-3, 6-3, 7-6 (8/6) à la troisième balle de match.

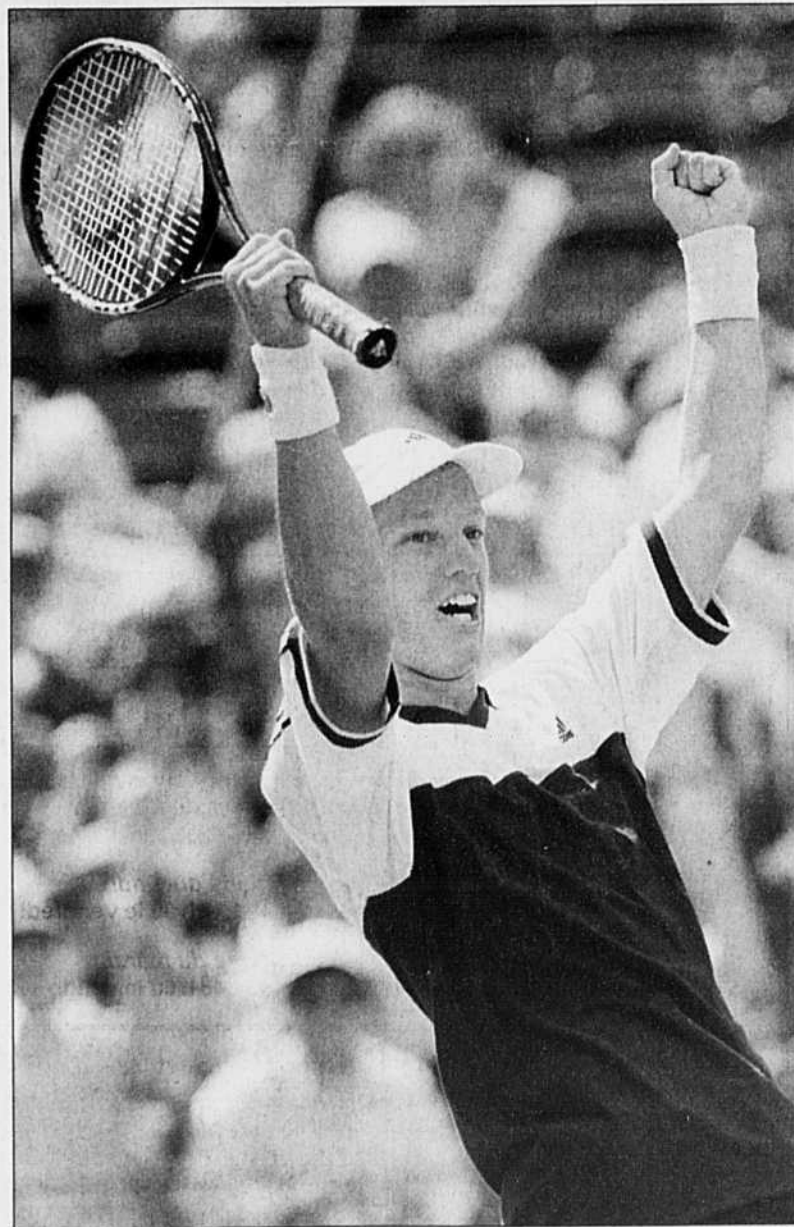
Johansson, un joueur de 23 ans, 33^e joueur mondial, que le Russe avait battu quatre fois en cinq rencontres, avait la réputation de manquer de résistance. Cette fois-ci le Suédois, qui avait profité au tour précédent de l'abandon du Néerlandais Richard Krajicek (n° 5), a parfaitement tenu la distance pour atteindre pour la première fois de sa carrière les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Hingis bat Seles

Par ailleurs, la Suisse Martina Hingis, tête de série numéro un et tenant du titre à Flushing Meadows, s'est qualifiée hier pour les demi-finales où elle retrouvera la Tchèque Jana Novotna qui l'avait éliminée au même stade de l'épreuve à Wimbledon.

Hingis, jouant son meilleur match depuis le début du tournoi, a dominé l'Américaine Monica Seles (N.6) 6-4, 6-4 en 72 minutes d'une partie jouée à une cadence infernale.

Seles, sonnant la charge d'entrée, entamait le match à 100 à l'heure et dominait les trois premiers jeux, sans tou-



REUTERS

Le Suédois Thomas Johansson, non classé, gagnant surprenant du Russe Evgueni Kafelnikov.

tefois réaliser le break qui aurait entamé la confiance de la Suisse. Le jeu était de grande qualité, les points gagnants succédant aux points gagnants.

Hingis, qui répliquait du tac au tac, laissait passer l'orage pour ensuite prendre petit à petit l'ascendant. La numéro un mondiale réalisait le break au 9^e jeu pour conclure ensuite la manche en 24 minutes en n'ayant commis que 7 fautes non provoquées (contre 13 à Seles) pour 12 points gagnants (16 pour Seles).

Expos 6 Braves 3

Contre-performance de Maddux

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

C'était le soir de Mark McGwire. Pas celui de Greg Maddux, le meilleur lanceur de sa génération. Sa performance ne passera pas à l'histoire.

Devant 7216 personnes, les Expos l'ont emporté 6-3 contre les Braves d'Atlanta dans un match qui a été interrompu par la pluie pendant une heure et 14 minutes.

Il faisait aussi un froid de début d'hiver dans l'enceinte de béton du Stade olympique et il ne restait que quelques centaines de spectateurs à

la fin du match. Maddux (17-8) a donné six coups sûrs, quatre buts sur balles et six points, cinq mérités. Il a aussi atteint un frappeur et effectué un mauvais lancer. Maddux a totalisé 113 lancers, 69 prises seulement. Ce n'est pas lui. Sa moyenne de points mérités, la meilleure des ligues majeures, est passée de 2.07 à 2.20.

À sa décharge, il était au monticule à la première quand la pluie s'est mise à tomber. À la reprise des activités, les Expos ont envoyé 10 frappeurs au bâton pour inscrire quatre points, trois mérités. Une erreur de Chipper Jones au troisième but n'a pas aidé la cause

de Maddux. Avec les buts remplis, E.P. Santangelo a produit un point à la première quand il a été atteint par un tir.

Après trois manches, les Expos menaient 6-2 contre Maddux. Wilton Guerrero a réussi un simple de deux points, à la troisième.

Gagnant du Cy Young à quatre reprises, Maddux traverse une mauvaise période. À ses quatre derniers départs, il a donné 19 points mérités en 26 manches. Andruw Jones était au bâton à la troisième quand Mark McGwire a claqué son 62^e circuit à St. Louis pour battre le record de Roger Maris. Il a demandé un temps

d'arrêt à l'arbitre du marbre quand on a présenté le circuit de McGwire sur l'écran géant du champ central. Maddux peut se consoler à l'idée qu'il a réussi son 2000^e retrait au bâton. Il a atteint ce plateau en retirant Miguel Batista sur trois prises, à la première. Batista (3-5) était le partant des Expos. Il n'a donné que quatre coups sûrs, cinq buts sur balles et trois points, deux mérités.